



QUALITÉ DE L'AIR : LE GUIDE POUR TRANSFORMER DURABLEMENT



La pollution de l'air est la 3^{ème} cause de mortalité en France après le tabac et l'alcool. Face à cet enjeu de santé publique, nous, élus locaux, avons un rôle central à jouer. Ce document vous propose des mesures concrètes à intégrer dès le prochain mandat. Mon objectif est clair : vous donner les moyens de faire de la qualité de l'air une véritable priorité de votre programme.
Bâtissons, ensemble, des territoires sans pollution.»



Cécile Cenatiempo,
Présidente de l'Alliance

CHIFFRES CLÉS

3
ème cause de mortalité évitable

en France après le tabac et l'alcool
(40 000 décès par an)¹

8
mois d'espérance de vie en moins

suite à l'exposition aux particules fines¹

80
% du temps

les Français sont dans les lieux clos :
domicile, bureau, école, véhicule²

100
milliards d'euros

estimation du coût global annuel des effets de la pollution de l'air sur la santé³

¹ Santé Publique France. ² Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur. ³ Commission d'enquête Sénat

POURQUOI AGIR AU PROCHAIN MANDAT ?



LES FRANÇAIS SONT DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPÉS PAR LA POLLUTION DE L'AIR

1 Français sur 2 est convaincu que la pollution de l'air a aujourd'hui un **impact important sur sa santé et ressent une gêne** due à la qualité de l'air extérieur selon le dernier baromètre d'opinion sur la qualité de l'air 2024 réalisé par l'ADEME avec Opinionways.

LA POLLUTION DE L'AIR TUE ET REND MALADE CHAQUE JOUR

La pollution de l'air est désormais reconnue comme la **1ère cause environnementale de morts prématurées**. Plus de 40 000 personnes décèdent chaque année d'un air pollué. Les conséquences sur la santé sont graves : maladies cardiovasculaires et respiratoires, troubles de la fertilité, altérations du développement de l'enfant, diabète.

LA POLLUTION DE L'AIR TOUCHE TOUS LES TERRITOIRES

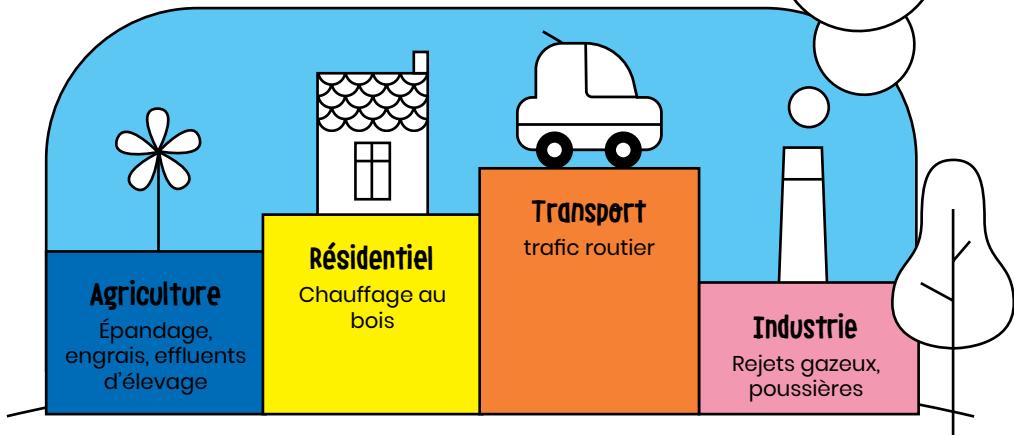
La pollution de l'air ne se limite pas aux grandes métropoles saturées par le trafic routier. **Tous les territoires**

sont concernés, qu'ils soient urbains ou ruraux. Les sources de pollution sont multiples : transports, agriculture, chauffage, brûlage de déchets verts, activités industrielles, production d'énergie ou encore chantiers. L'impact sur les écosystèmes provoque un ralentissement de la croissance des végétaux, une **baisse des rendements agricoles** ou encore des difficultés pour les polliniseurs à se nourrir et à se reproduire.

LES NOUVELLES NORMES EUROPÉENNES FIXENT DE NOUVEAUX SEUILS À RESPECTER D'ICI 2030

L'Union Européenne imposera de **nouvelles limites de pollution** qui deviendront applicables à partir de **2030**. Ces nouvelles valeurs sont ambitieuses et risquent de mettre de **nombreux territoires en difficulté et hors la loi**. Actuellement, 29 agglomérations françaises sont déjà en dépassement pour les dioxydes d'azote. Pour atteindre les nouvelles valeurs réglementaires en 2030, **la mise en place de mesures est indispensable** dès les prochaines années. Se préparer et agir maintenant, c'est garantir le respect des **nouvelles normes européennes**.

PRINCIPALES SOURCES DE POLLUTION DE L'AIR



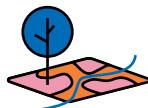
QUELS SONT LES LEVIERS DES COLLECTIVITÉS ?

La pollution de l'air n'est pas une fatalité. Les collectivités locales peuvent agir et transformer les territoires pour offrir un air sain à toutes et à tous.

LES COLLECTIVITÉS DISPOSENT DE 6 LEVIERS POUR AGIR :



La mobilité



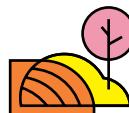
L'aménagement du territoire



La transition énergétique



La qualité de l'air intérieur



Espaces verts et pratiques agricoles



La communication et la sensibilisation

NOS 6 PROPOSITIONS À INTÉGRER DANS VOTRE PROGRAMME POLITIQUE



Limiter la pollution du transport de marchandises et optimiser les livraisons

en développant par exemple la cyclistique.

📍 **Mis en œuvre à :**

Eurométropole de Strasbourg



Limiter le stationnement des véhicules lourds (type SUV) dans les centres-villes en créant une **tarification spécifique**.

📍 **Mis en œuvre à :**

Paris



Trouver une indépendance énergétique en

développant des réseaux de chaleur urbain en récupérant la chaleur fatale pour le territoire.

📍 **Mis en œuvre à :**

Toulouse Métropole

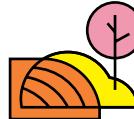


Lutter contre les passoires thermiques

en mettant en place un guichet unique de la rénovation, en proposant un fonds d'aide chauffage propre.

📍 **Mis en œuvre à :**

Saint-Etienne Métropole



Garantir une alimentation sans pesticides sur le territoire en mettant à disposition du foncier en faveur d'installations agricoles biologiques, en protégeant des terres agricoles pour gagner en **autonomie nourricière**.

📍 **Mis en œuvre à :**

Grand Lyon



Doter les écoles et crèches de fournitures scolaires et de meubles non polluants.

📍 **Mis en œuvre à :**

Grenoble

COMMENT FINANCER VOS POLITIQUES PUBLIQUES ?

- **L'ADEME** et ses antennes régionales proposent régulièrement **des appels à projets et/ou des appels à manifestation d'intérêt** (AACT-AIR, URBA SANTE, AVELO, etc.). D'autres aides peuvent aussi être accordées au cas par cas, selon la nature des projets et actions.
- **Le Ministère de la Transition écologique** soutient également des projets via les Certificats d'économie d'énergie (CEE) et le Fonds vert.
- **L'Union Européenne à travers ses programmes européens** (LIFE, Horizon Europe, FEDER, Interreg) apporte un soutien à des projets de mobilité notamment dans le cadre de renouvellement de flottes de véhicules.
- **La Banque des Territoires** finance des **projets de transition écologique** et accompagne le volet ingénierie et déploiement du projet.

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS QUALITÉ DE L'AIR :

- **Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air** (AASQA), présentes dans toutes les régions ;
- **Le Cerema** ;
- **L'Observatoire de la qualité de l'air intérieur** (OQAI) ;
- **Les Directions régionales** de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ;

L'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air propose d'échanger, partager les bonnes pratiques, monter en compétences et porter la voix des collectivités. Pour découvrir nos projets et approfondir nos propositions, rendez-vous sur notre site.

- alliancequaliteair.fr
- contact@alliancequaliteair.fr

